

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille dix, le 02 avril à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune d'Auterive, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine AZEMA, 1^{ère} Adjointe au Maire.

Date de convocation
24 mars 2010

Date d'affichage

Objet :
Compte Administratif 2009 du
Budget général

N°

Présents : Mesdames et Messieurs Martine AZEMA, Daniel BREBEL, Danielle TENSA, René AZEMA, Julie MARTY-PICHON, Alain CODINA, Annie MEZIERES, Serge LAVIGNE, Annick MELINAT, Eliane TESSAROTTO, Patrick CASTRO, Marie TERRIER, Jérôme LAVIGNE, Nicole SAVARIC, Gilbert DELPY, Françoise DUBUC, François FERNANDEZ, Monique ALBA, Gérard SOULA, Danièle DANG, Lilian DURRIEU, Joëlle TEISSIER, Marcel RAZAT

Représentés :

Joël MASSACRIER par Danièle TENSA,
Lucie-Anne GRUEL par Julie MARTY-PICHON,
Marcel BARON par Serge LAVIGNE.

Absents :

Akila KHALIFA
Sébastien LOISEL

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.
Monsieur Serge LAVIGNE est désigné secrétaire de séance.

Il est demandé au Conseil Municipal, réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Martine AZEMA, 1^{ère} adjointe, de délibérer sur le Compte Administratif 2009 dressé par Monsieur le Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif 2009 au titre de la prévision des dépenses et recettes ainsi que les décisions modificatives.

Monsieur René AZEMA, Maire-adjoint aux finances rapporte :

Le Compte Administratif 2009 peut se résumer ainsi :

2009	Réalisations	Reports 2008	R.A.R.	Solde d'exécution
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	6 882 563.50 €			
Recettes	7 770 884.47 €	538 122.03 €		1 426 443.00 €
INVESTISSEMENT				
Dépenses	2 813 885.05 €	661 298.71 €	297 753.73 €	723 014.72 €
Recettes	3 049 922.77 €			

		DEPENSES	RECETTES
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	6 882 563.50 €	8 309 006.50 €
	Section d'Investissement	3 772 937.49 €	3 049 922.77 €
	TOTAL CUMULE	10 655 500.99 €	11 358 929.27 €

Il convient de :

1. Constaté les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
2. Reconnaître les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Considérant les propositions faites par Monsieur René AZEMA, il est demandé au Conseil Municipal d'adopter le Compte administratif du budget communal 2009

La Commission des Finances, en sa séance du 30 mars 2010 n'a pas émis d'observations.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, adopte le Compte Administratif 2009 du budget communal.

*Fait et présenté en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme*

Le Maire